

Formacode : 42872

CADRE LÉGAL

Art. R. 4323-106 et 104 du
Code du travail
Décret 2008-244 du 7 mars
2008



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Utiliser efficacement un appareil filtrant ou ventilé.
- Comprendre les risques liés aux atmosphères dangereuses.
- Savoir contrôler et stocker son masque ou appareil.

PUBLIC VISÉ

Toute personne devant porter un masque à cartouche filtrante ou un appareil ventilé.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Masques à cartouches filtrantes ou appareil ventilé.



DURÉE

De 3,5 heures sur une demi-journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

En fonction des besoins de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Être apte médicalement au port du masque ou à l'appareil ventilé.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Les règles d'utilisation des appareils filtrants et ventilés :
 - La réglementation et la prévention.
 - Les différentes normes.
 - La composition de l'air et les atmosphères dangereuses.
 - Savoir choisir sa protection respiratoire en fonction des cas.
- La découverte des appareils :
 - Description des éléments constitutifs du masque.
 - Les différentes cartouches et filtres.
- L'utilisation des appareils :
 - Savoir adapter ses moyens de protection respiratoires à l'environnement.
 - Savoir ajuster le masque.
 - Savoir réaliser un test d'étanchéité.
- Stockage et entretien :
 - Nettoyage et stockage.
 - Entretien et maintenance annuelle.

PROGRAMME PRATIQUE

- Mise en pratique de cas concrets en fonction des tâches professionnelles des participants.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget. Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

Que ce soit par mail ou par téléphone, contactez-nous ! Vous trouverez nos coordonnées en bas de cette page.

